

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/05/2025  
Reçu en préfecture le 07/05/2025  
Publié le   
ID : 974-249740101-20250507-2025\_037\_BC\_3-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 5  
Nombre d'absents : 1

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_037\_BC\_3**  
*Attribution d'une subvention à  
l'Association Initiative Réunion pour  
l'accompagnement à la création  
d'activités pour le Territoire de l'Ouest  
au titre de l'exercice 2025*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

M. Bruno DOMEN

Nombre de votants : 14

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
29 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
12/05/2025

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Emmanuel SERAPHIN procuration à M. Olivier HOARAU - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Philippe LUCAS procuration à M. Irchad OMARJEE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2025**

**AFFAIRE N°2025 037 BC 3 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION INITIATIVE RÉUNION POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS POUR LE TERRITOIRE DE L'OUEST AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

**Le Président de séance expose :**

Le Territoire de l'Ouest, dans le cadre de sa compétence politique de la ville, participe aux dispositifs contractuels en faveur de l'accès à l'emploi et de la création d'activités. Le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) contractualisé par un protocole signé entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Territoire de l'Ouest contribue au soutien de *l'association Initiative Réunion* pour favoriser le développement de la création d'entreprise et d'emploi par des publics en insertion.

Créée il y a 26 ans, l'association Initiative Réunion est affiliée au réseau national Initiative France, et intervient dans le financement des micros crédits à la création d'entreprises pour des publics en marge des recours bancaires ainsi qu'au développement des entreprises existantes.

L'effectif est de 10 salariés dont 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP) affectés à l'accompagnement des projets sur l'Ouest. Basée à Savannah, la structure offre l'éventail de prêts suivants :

- Les prêts d'honneur à la création (jusqu'à 25 000€) ;
- Les prêts d'honneur à la reprise / transmission (jusqu'à 40 000€) ;
- Les prêts d'honneur à la croissance (jusqu'à 25 000€) ;
- Les prêts d'honneur innovation (jusqu'à 25 000€).

En outre, l'association met à disposition des bénéficiaires des conseils notamment en matière de droit, de gestion, de recouvrement et de marketing. Le système de parrainage est également proposé.

À cela s'ajoute des outils numériques (mails, réseaux sociaux) qui relayent auprès des entrepreneurs les informations sur les dispositifs, les formations, les portraits de chefs d'entreprises...

**Bilans 2024 sur le Territoire de l'Ouest**

<b>Indicateurs</b>	<b>Données 2023</b>	<b>Données 2024</b>
Nombre d'entreprise financées	59	54
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	71	58
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	155	122

En 2024, **361** personnes du Territoire de l'Ouest ont été accueillies et ont bénéficié de conseils pour mener à bien leurs projets de création, reprise et de développement d'entreprise.

- Dans le cadre du dispositif d'accompagnement et financement de Prêt d'Honneur, au total **920 000€** ont été attribués à **52%** de demandeurs d'emplois qui font partis des **58** nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés. Cette aide permet à ces porteurs de projet de constituer ou de renforcer leurs fonds propres pour qu'ils puissent emprunter auprès des banques les financements complémentaires indispensables à leur projet ;
- Le montant total de prêts bancaires associées est de **2 744 000€**;
- En taux de pérennité des entreprises accompagnées : **94%** taux de pérennités à 3 ans des entreprises soutenues ;
- Le dispositif Cltéslab a permis de dénicher les talents directement au sein des quartiers QPV afin de les accompagner dans leur création d'entreprise. Le local se veut un lieu ouvert dédié à la création d'entreprise et à l'insertion, favorisant les échanges aussi bien entre les acteurs de l'accompagnement qu'entre les porteurs de projets/entrepreneurs. Un challenge des Entrepreneuses de l'Ouest est mis en place pour valoriser l'entrepreneuriat au féminin chaque année et permet de récompenser 3 femmes (Femmes inspirante, impactante, persévérante)

### Convention 2025

En 2025, la convention entre le Territoire de l'Ouest et l'Association Initiative Réunion prévoit de :

- Favoriser l'insertion socio-économique d'un public en difficulté par la création de leur propre emploi ;
- Favoriser la création d'entreprise et la pérennité d'entreprises ;
- Favoriser et faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- Favoriser le développement des entreprises et la création d'emploi ;
- Favoriser la création d'entreprises ESS .

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, l'association sollicite du Territoire de l'Ouest une participation à son fonctionnement d'un montant de **35 000€ pour l'année 2025**.

**Il est proposé de maintenir le financement de 25 000 € à l'identique de 2024** répartie de la façon suivante :

- Dispositif d'accompagnement et de financement aux prêts d'honneur création, reprise et croissance : **15 000 €** ;
- **Dispositif d'amorçage CitésLab : 10 000 €** .

Ci-après, la répartition du financement des EPCI à la structure :

EPCI	Montant subventionné en 2024	Répartition sub <sup>o</sup> EPCI en 2024 (%)	Montant subvention en 2025
<b>Territoire de l'Ouest</b>	25 000 €	22 %	25 000 €
<b>CINOR</b>	20 000 €	17 %	35 000 €
<b>CASUD</b>	36 350 €	31 %	36 350 €
<b>CIREST</b>	35 350 €	30 %	35 350 €
<b>CIVIS</b>	0 €	0 %	20 000 €
<b>Montant total</b>	<b>116 700 €</b>	<b>100 %</b>	<b>151 700 €</b>

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/04/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 15/04/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'association Initiative Réunion au titre de l'exercice 2025 ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Olivier HOARAU  
2ème Vice-Président